

CALENDRIER DES COLLECTES

2021



- Présentez vos bacs et sacs, lorsqu'ils sont pleins, la veille à partir de 19h
- Bac noir avec la poignée côté rue, en bordure de trottoir
- Sac spécifique déposé à proximité du passage de la benne

> Collecte toutes les 2 semaines <

Ordures ménagères

Maizières Viterne	Neuves-Maisons	Bainville-sur-Madon	Chaligny Chavigny Pont-Saint-Vincent
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
4 et 18 janvier 1 ^{er} et 15 février 1 ^{er} , 15 et 29 mars 12 et 26 avril 10 et 25* mai 7 et 21 juin 5 et 19 juillet 2, 16 et 30 août 13 et 27 septembre 11 et 25 octobre 8 et 22 novembre 6 et 20 décembre	5 et 19 janvier 2 et 16 février 2, 16 et 30 mars 13 et 27 avril 11 et 25 mai 8 et 22 juin 6 et 20 juillet 3, 17 et 31 août 14 et 28 septembre 12 et 26 octobre 9 et 23 novembre 7 et 21 décembre	6 et 20 janvier 3 et 17 février 3, 17 et 31 mars 14 et 28 avril 12 et 26 mai 9 et 23 juin 7 et 21 juillet 4 et 18 août 1 ^{er} , 15 et 29 septembre 13 et 27 octobre 10 et 24 novembre 8 et 22 décembre	7 et 21 janvier 4 et 18 février 4 et 18 mars 1 ^{er} , 15 et 29 avril 14* et 27 mai 10 et 24 juin 8 et 22 juillet 5 et 19 août 2, 16 et 30 septembre 14 et 28 octobre 12* et 25 novembre 9 et 23 décembre
Marthemont Pierreville Thélod Xeulley	Frolois Maron Richardménil Sexey-aux-Forges	Flavigny-sur-Moselle Méréville Messein Pulligny	
Lundi	Mardi	Jeudi	
11 et 25 janvier 8 et 22 février 8 et 22 mars 6* et 19 avril 3, 17 et 31 mai 14 et 28 juin 12 et 26 juillet 9 et 23 août 6 et 20 septembre 4 et 18 octobre 2*, 15 et 29 novembre 13 et 27 décembre	12 et 26 janvier 9 et 23 février 9 et 23 mars 6 et 20 avril 4 et 18 mai 1 ^{er} , 15 et 29 juin 13 et 27 juillet 10 et 24 août 7 et 21 septembre 5 et 19 octobre 2, 16 et 30 novembre 14 et 28 décembre	14 et 28 janvier 11 et 25 février 11 et 25 mars 8 et 22 avril 6 et 20 mai 3 et 17 juin 1 ^{er} , 15 et 29 juillet 12 et 26 août 9 et 23 septembre 7 et 21 octobre 4 et 18 novembre 2, 16 et 30 décembre	



Choisissez votre bac en fonction de vos besoins



Lavez votre bac aussi souvent que nécessaire



Dotez-vous d'un composteur

* Pas de collecte les jours fériés. Si jour férié lundi ou jeudi, rattrapage de la collecte des ordures ménagères le jour suivant.

Jeter moins, jeter mieux

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas. Donc même trié, il reste un déchet. Quelles sont les alternatives pour les éviter ?



Mutualiser, louer, emprunter, acheter reconditionné ou d'occasion



Entretien et réparer les objets pour qu'ils durent (repair'café)



Donner/vendre les objets en bon état



Choisir des produits rechargeables, lavables et réutilisables



Choisir des produits non dangereux pour notre santé et l'environnement



Fabriquer ses produits ménagers



Faire les courses avec ses sacs, boîtes, contenants réutilisables



Réduire le gaspillage alimentaire et composter (cf page biodéchets)



Réduire les déchets et offrir des cadeaux personnalisés, d'occasion, immatériels pour les fêtes



Utiliser des couches lavables pour bébé

La CCMM vous accompagne gratuitement sur 2 mois avec du prêt de matériel



Relever le défi foyer zéro déchet

Mesurez l'évolution de votre production de déchets sur la plateforme defis-declics.org

Pour recevoir la lettre mail d'informations : prevention.dechets@cc-mosellemadon.fr

TARIFICATION INCITATIVE : MODE D'EMPLOI

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMI) se compose de deux parts :

- **fixe** (base foncière de l'habitation **X** taux de TEOMI 8,5%)
- **variable** (volume du bac (ou sac) **X** le nombre de collectes)

Le montant de TEOMI figurant sur votre avis d'imposition édité par le service des impôts à l'automne 2021, correspondra aux données comptabilisées en 2020.

Modes de collecte principaux

Bacs pucés

Bac 140 litres	Bac 180 litres	Bac 240 litres	Bac 360 litres	Bac 660 litres
1,60€	2,05€	2,74€	4,10€	7,52€

Conteneur enterré avec accès par badge

	Conteneur enterré 80 litres	0,91€
--	-----------------------------	-------

Le badge devra être laissé dans le logement en cas de départ
 Vos déchets doivent être conditionnés en sac ne pouvant excéder 80 litres

Cas particulier : dans des situations spécifiques et en accord avec la commune

	Sac bordelais 50 litres	0,57€
--	-------------------------	-------

Des questions sur le dispositif de financement ? sur les équipements ? votre badge ?

Consulter la foire aux questions et le règlement de collecte

Vous souhaitez estimer votre taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative ?

Un simulateur de calcul est disponible sur le site Internet de la CCMM.

<https://www.cc-mosellemadon.fr/page/simulateur-teomi>



Emballages recyclables



- Présentez vos bacs et sacs, lorsqu'ils sont pleins, la veille à partir de 19h
- Bac jaune avec la poignée côté rue, en bordure de trottoir
- Sac de tri déposé à proximité du passage de la benne

> **Collecte toutes les semaines** <

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

- ✓ Vidés
- ✓ Non lavés
- ✓ Non imbriqués



Récupérez vos sacs jaunes auprès de votre mairie ou au pôle technique de la CCMM pour les habitants de Neuves-Maisons.

Les cartons volumineux, supérieurs à la taille d'une boîte à chaussures ou d'un paquet de céréales sont à déposer en déchetterie.

Lundi

Maron
Marthemont
Pierreville
Pont-Saint-Vincent
Pulligny
Sexey-aux-Forges
Thélod
Xeulley

Mercredi

Chaligny
Chavigny
Neuves-Maisons

Vendredi

Bainville-sur-Madon
Flavigny-sur-Moselle
Frolois
Maizières
Méréville
Messein
Richardménil
Viterne

Pas de rattrapage de collecte les jours fériés, SAUF vendredi 1^{er} janvier 2021, collecte reportée au lundi 4 janvier 2021.

ADRESSES DES POINTS TRI

conteneurs **papiers**
conteneurs **verre**
conteneurs **vêtements**

BAINVILLE-SUR-MADON			
Rue des Jardins			
Rue du Fort			
Rue Jacques Callot			
Plateau Sainte Barbe : Fort Aventure			

CHALIGNY			
Fond du Val : Lotissement			
Rue de la Libération			
Rue des Martyrs			
Rue du Fond du Chenet			
Rue Edmond Pintier : Salle polyvalente			
Rue Mendès France			
Chemin du stade - Services Techniques			

CHAVIGNY			
Chemin de Chatel			
Rue de Nancy			
Rue des Prés Lassés			
Rue du Tram			
Rue Henri Dunant			

FLAVIGNY-SUR-MOSELLE			
Rue de la Ville-Haute			
Rue du Doyen Parisot			
Rue du Petit Avillon			
Chemin du Chaubourat : Salle des sports			

FROLOIS			
Chemin de la Ferme			
Chemin des Pâquis de Valaille			

MAIZIERES			
Chemin du Rouau			
Salle polyvalente			

MARON			
Place Général de Gaulle			
Route de Nancy : Restaurant Crocodile			
Salle polyvalente			

MEREVILLE			
Allée Henri Cournault			
Chemin de la Gravière : Cimetière			
Lieu-dit Le Jardinot - Station d'épuration			

MESSEIN			
Allée des Joncs			
Rue de la Gare			
Rue des Pâquis : Services Techniques			
Rue Pierre Emile Martin : Déchetterie			
Salle Gilbert Gargam			

NEUVES-MAISONS			
Impasse Aristide Briand			
Parking Intermarché			
Place Poirson			
Quai Nicolas Cugnot : Appoint Tri			
Rue de Cumène			
Rue de l'Yser			
Rue du Val de Fer			
Rue Marcellin Berthelot			
Rue Pasteur			
Rue Povia de Lanhoso : Cimetière			
Rue Victor de Lespinats			
Rue Voltaire			
Stade			

PIERREVILLE			
Rue des Pâquis			

PONT-SAINT-VINCENT			
Rue Albert Thomas			
Rue des Cazottes			
Rue Jean Jaurès : Salle des sports			
Rue Mairesse			

PULLIGNY			
Avenue du Tricourt			
Espace Entre 2 Rives			
Route de Pierreville			

RICHARDMENIL			
Chemin du Bois de Grève : Parking cimetière			
Place de l'Empereur - Bois Impérial			
Rue des Sablières			
Rue Jean Lamour			
Chemin du Bois de Grève : Terrain de sport Vert Village			

SEXEY-AUX-FORGES			
Rue de la République			
Rue des Étangs			
Route de Pont Saint Vincent : Salle des fêtes			

THELOD			
Route de Xeulley			
Rue du Lavaux			

VITERNE			
Rue Julien Joly : Cimetière			
Sentier de Vézelize			

XEULLEY			
Chemin d'Houdelmont			
Rue sous les vignes			



conteneur
> **verre**
bouteilles,
pots, bocaux



conteneur
> **papiers**
TOUS les papiers
se recyclent



conteneur
> **vêtements**
vêtements, chaussures,
petite maroquinerie,
linge de maison

Déchetterie

Horaires

40h d'ouverture par semaine
Fermée les jours fériés et les dimanches
de Pâques et de Pentecôte

Parc d'industries Moselle Rive Gauche
Rue Pierre-Emile Martin 54850 Messein

Toute
l'année

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
8h 12h				8h 12h	9h 12h	9h 13h
13h30 18h30		13h30 18h30	13h30 18h30	13h30 18h30	13h30 18h30	

Déchets autorisés

Batteries au plomb • huiles minérales • huiles alimentaires • produits de bricolage ou jardinage • pneus (sans jante) • appareils électriques ou électroménagers piles • lampes • néons • cartouches d'imprimantes • verre • papiers • textiles ferrailles • déchets verts • mobilier • bois • cartons • gravats • encombrants

Vous êtes un particulier du territoire ?

Déménagement ? Volumes supérieurs à 3m³

> Pensez à remplir une dérogation, accessible sur le site Internet de la CCMM
<https://www.cc-mosellemadon.fr/demande-vidage.pdf>

Demande de carte d'accès ?

> Envoyez votre demande à l'adresse services.techniques@cc-mosellemadon.fr avec les pièces suivantes : taxe d'habitation recto/verso, pièce d'identité, justificatif de domicile de moins de 6 mois, téléphone.



Service des encombrants

La collectivité met à disposition des personnes à mobilité réduite ou âgées un service de collecte à domicile, gratuit et sur rendez-vous, 3 fois dans l'année. Inscriptions par téléphone avant la fin des mois de février, mai et septembre.

Conditions :

- faire partie des personnes pouvant faire appel au T'MM+ (service de transport à la demande de la CCMM)
- en l'absence, être titulaire d'une dérogation de la commune de résidence

Biodéchets

• Qu'est-ce que c'est ?

Principalement composés des restes alimentaires et des déchets verts du jardin, ils constituent encore 1/3 de notre poubelle d'ordures ménagères. Ils coûtent cher, or des situations simples existent pour en produire moins !

D'ici 2023, l'objectif européen est que chaque foyer bénéficie d'une solution de gestion de proximité de ses biodéchets. Pour réduire le gaspillage alimentaire et la production de biodéchets et mieux gérer ceux qui restent, la CCMM accompagne les foyers par les actions suivantes :

- **Réseau JARDINS*** : un espace d'échanges et un programme d'animations pour apprendre et partager le jardinage au naturel.
- **Compostage partagé*** : la collectivité vous accompagne dans votre projet en pied d'immeuble ou de quartier.
- **Compostage individuel*** : vente de composteurs fabriqués à partir d'anciens bacs de collecte par une entreprise d'insertion locale.
- **Formation Guide Composteur*** : pour que le compostage n'ait plus aucun secret pour vous.

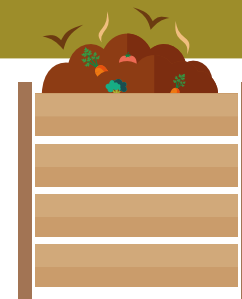


Impossible de valoriser vos déchets verts sur place ?

Des bennes à déchets verts sont à votre disposition à Chavigny, Flavigny-sur-Moselle, Frolois, Maron, Méréville, Messein, Neuves-Maisons, Pierreville, Pulligny, Richardménil, Sexey-aux-Forges, Thélod, Viterne, Xeulley et la déchetterie de Moselle et Madon.

Ateliers S.O.S. Compost* des guides composteurs bénévoles viennent gratuitement chez vous pour répondre à vos questions sur le compostage.

Distribution gratuite de compost au printemps et à l'automne.



* Plus d'info et inscriptions : prevention.dechets@cc-mosellemadon.fr

Nouveaux arrivants Changement de situation ?

Que vous soyez locataire ou propriétaire, contactez le service des déchets ménagers pour être équipé d'une poubelle adaptée à votre production de déchets au 03 54 95 62 41

CONTACTS

Pôle technique Moselle et Madon

Cap Fileo - 39 allée Louis Martin

54230 Neuves-Maisons

✉ services.techniques@cc-mosellemadon.fr

S'abonner à la lettre d'information

prevention.dechets@cc-mosellemadon.fr



Plus d'infos sur

www.cc-mosellemadon.fr

rubrique Améliorer le cadre de vie /
Prévention et gestion des déchets